

Sur le procédé

VMC hygroréglable DE DIETRICH pour logements individuels

Famille de produit/Procédé : Système de ventilation hygroréglable et chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

Titulaire :

Société ANJOS

La Roche Blanche

FR-01230 TORCIEU

Tél. : 04 74 37 44 44

Email :

Internet : www.anjos-ventilation.com

Distributeur :

Société BDR THERMEA FRANCE

57 rue de la gare

FR-67580 MERTWILLER

Tél. : 03 88 73 75 00

Email :

Internet : www.bdrthermeagroup.com

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 14.5 - Equipements / Ventilation et systèmes par vecteur air

Versions du document

Description	Rapporteur	Président
Extension commerciale à l'Avis Technique n° 14.5/17-2286_V5	NORMAND Cédric	DUMARQUEZ Ludovic

Avis du Groupe Spécialisé

Compte tenu des engagements :

- de la société ANJOS de ne fournir à la société BDR THERMEA FRANCE, en vue de la commercialisation sous la dénomination VMC hygroréglable DE DIETRICH pour logements individuels, que le procédé VMC hygroréglable VORTICE pour logements individuels,
- de la société BDR THERMEA FRANCE, de ne distribuer sous l'appellation commerciale VMC hygroréglable DE DIETRICH pour logements individuels, que le procédé VMC hygroréglable VORTICE pour logements individuels que lui fournit la société ANJOS.

Le Groupe Spécialisé n° 14.5 - Equipements / Ventilation et systèmes par vecteur air de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a formulé sur le procédé VMC hygroréglable DE DIETRICH pour logements individuels, le même Avis que celui formulé sous le n° 14.5/17-2286_V5 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.

Le produit Vort Hygro Arian ES de l'Avis Technique 14.5/17-2286_V4 est distribué par la société BDR THERMEA FRANCE sous la marque commerciale De Dietrich et sous la référence DD VMC HYGRO SF MI.